

Recensement de la Chevêche d'Athéna dans l'arrière Pays Hyérois (Var)



© Gilles Viricel

Coordination: Olivier Hameau et Sophie Mériotte

Synthèse : Olivier Hameau



PACA

Mars – Avril 2011

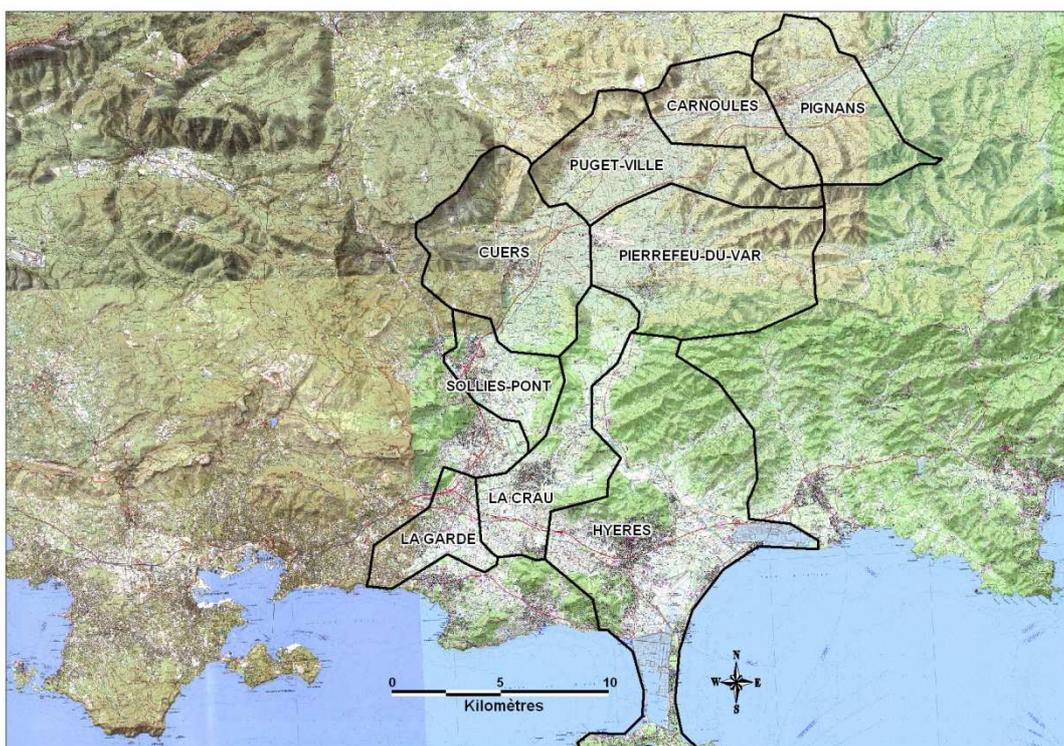
Contexte

La Chevêche d'Athéna est un rapace nocturne sédentaire qui occupe les paysages agricoles ouverts pourvus de zones enherbées et de cavités (vieux arbres, petit bâti rural). Ses effectifs en France et dans plusieurs autres pays d'Europe ont diminué de façon spectaculaire depuis les années 1960-70 en raison principalement du bouleversement des pratiques agricoles survenu après guerre. Actuellement au niveau national, un programme de suivi des populations (**Observatoire national Inter-Parcs**), la valorisation des actions entreprises chaque année par une multitude d'acteurs locaux pour la conservation de cette espèce (**bulletin Chevêche-info et les Rencontres du réseau Chevêche**) et une opération de sensibilisation destinée à mieux faire connaître les oiseaux de la nuit (**Nuit de la Chouette**) bénéficient du soutien du Ministère de l'Ecologie dans le cadre d'un Plan National d'Action validé en 2001. Depuis 2010, la LPO anime également une déclinaison de ce Plan en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le soutien de la DREAL ; sa mise en œuvre s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'un programme d'étude et de protection de la Chevêche mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon depuis 2004. Ainsi le recensement à grande échelle de l'espèce permettant la localisation des principaux noyaux de population font partie des actions prioritaires définies par ce Plan. Cet objectif a déjà fait l'objet d'un travail entrepris sur une majeure partie des zones agricoles de Vaucluse (2005 – 2010).

Secteur géographique du recensement

Ce recensement a été réalisé sur un ensemble de 9 communes contigües situées dans le sud du département Var (cf. carte 1). La zone géographique se caractérise globalement par des zones agricoles (vignes, horticulture sous serres, vergers) insérées dans un contexte urbain et périurbain très marqué (quatre agglomérations accueillant un cumul de plus de 100 000 habitants et plusieurs unités urbaines de plus de 2000 habitants). L'altitude moyenne y est de 80 mètres.

Carte 1 : secteur géographique du recensement



Résultats commentés

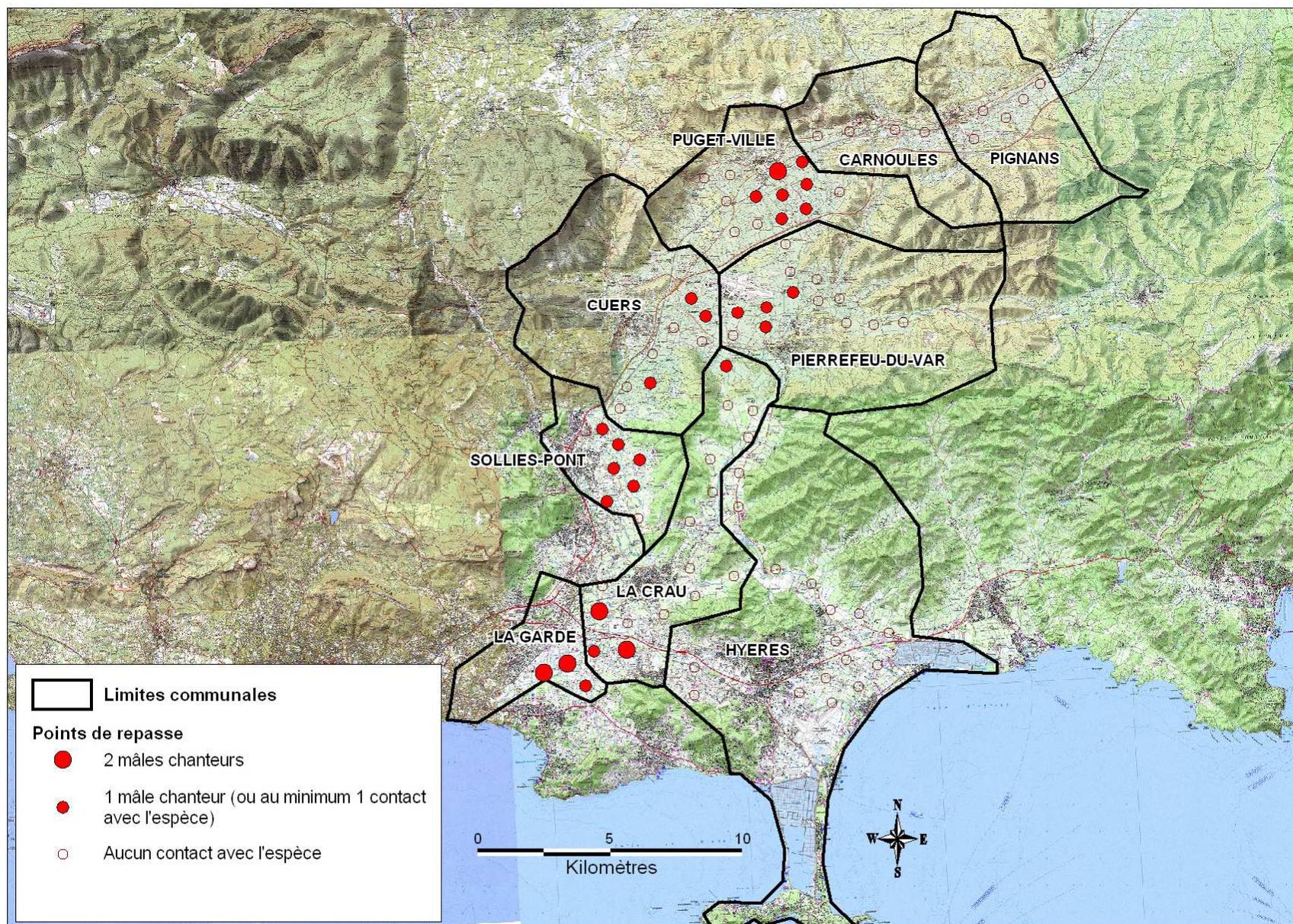
La Chevêche a finalement été contactée sur 27 points d'écoute (31,7 % des points réalisés) avec un total de 27 mâles chanteurs recensés. La densité moyenne de cette espèce sur le secteur géographique prospecté, ramenée à l'ensemble des mailles kilométriques recensées, y est donc de 0,32 mâle chanteur/km². La Chevêche présente ici, conformément à la connaissance que nous avons sur l'écologie de cette espèce, une répartition en noyaux de population avec des secteurs à plus forte densité (> 1 mâle chanteur / km²) séparés entre eux par des secteurs de plus faible densité (< 0,5 mâle chanteur / km²) et des zones où l'espèce est absente. La carte 2 (ci-dessous) donne la distribution géographique des contacts de Chevêche. S'il on définit ici géographiquement, de façon arbitraire, un noyau de population comme étant constitué des mailles kilométriques (carrés U.T.M) sur lesquelles au moins un mâle chanteur a été contacté et qui sont globalement contigües les unes avec les autres, on peut citer distinctement les 4 noyaux de population suivants :

- ✓ Un noyau de 10 mâles chanteurs (densité = 1,6 mâle chanteur/km²) localisé entre les agglomérations de La Garde et La Crau.
- ✓ Un noyau de 4 mâles chanteurs à l'est de Solliès-Pont.
- ✓ Un noyau de 5-6 mâles chanteurs entre Cuers et Pierrefeu-du-Var.
- ✓ Un noyau 6 mâles chanteurs au sud de Puget-Ville.

On notera au final qu'en dehors de ces noyaux, les secteurs prospectés restent marqués par une quasi absence de l'espèce. Ainsi la Chevêche n'a fait l'objet d'aucun contact à l'est d'Hyères ni dans la vallée du Réal Martin ; elle est également absente à l'est de Puget-Ville. Rappelons que la Chevêche est une espèce sédentaire, généralement fidèle à son site de reproduction d'une année sur l'autre et qui présente une dispersion juvénile assez limitée (la grande majorité des oiseaux se reproduisent à moins de 10km de leur site de naissance). En règle générale, les massifs boisés et les grandes agglomérations constituent de fait un rempart à la dispersion.

Les effectifs ainsi recensés constituent la principale population de Chevêche pour le département du Var (effectif départemental estimé à moins de 150 couples).

Carte 2 : localisation géographique des mâles chanteurs



Perspectives

Le recensement standardisé de la Chevêche d'Athéna réalisé dans le sud du département du Var vient ainsi compléter la connaissance que nous avons de cette espèce en région PACA, tant d'un point de vue des effectifs contactés que sur la localisation des principaux noyaux de population.

Parmi les perspectives envisageables à donner à ce travail, il semblerait intéressant de mettre en place un suivi des effectifs, basé sur la même méthode de recensement et réalisé à minima sur les quatre principaux noyaux de population identifiés. Le pas de temps retenu pour un tel suivi pourrait être de quatre ans.

Un travail de terrain plus ciblé cherchant à identifier et caractériser plus précisément les sites potentiels de nidification de la Chevêche au sein de ce secteur géographique (cabanons agricoles, arbres remarquables) présenterait un avantage certain pour de futures mesures de conservation en faveur de cette espèce. Les fiches de terrain renseignées lors de la réalisation des points de repasse, sur lesquelles ont été indiqué le positionnement géographique des chanteurs, pourraient constituer une base avantageuse pour la réalisation de ce travail.

Remerciements

Ce recensement est le fruit d'un travail collectif réalisé par les membres bénévoles du groupe local LPO de Hyères. Je tiens donc à remercier toutes les personnes suivantes qui ont participé à la réalisation des points de repasse : Blandine et Frédéric Baumann, Elise Cougnenc, Patrick et Régine Demont-Galliez, Micäel Gendrot, Hugo Hello, Sylvie Lesveque, Sophie Mériotte, Jean-Marc Paumier, Pierre Rigaud.